

Covidence

Consulter et gérer les doublons

Covidence déduplique automatiquement les références lors de l'importation. Le mécanisme de déduplication vérifie à la fois le fichier en cours de téléchargement et les importations effectuées précédemment.

Covidence considère comme doublons les références dont le titre, l'année et le volume sont identiques, puis celles dont les auteurs sont similaires.

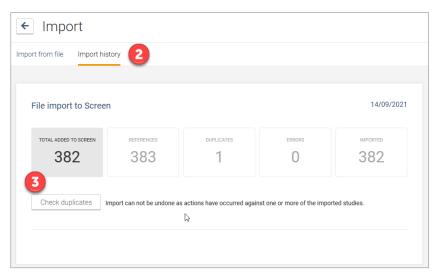
Voici comment vous pouvez visualiser et valider (au besoin) les doublons.

Visualiser les doublons

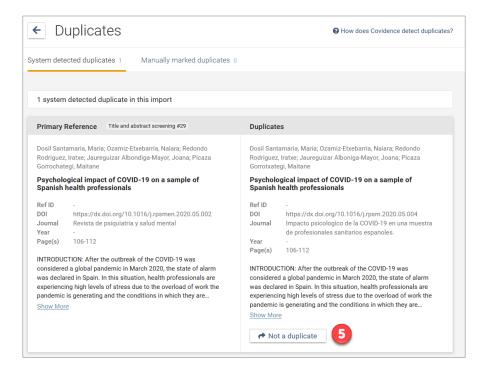
1. Cliquez sur le bouton **Import**.



- 2. Sélectionnez l'onglet Import History.
- 3. En dessous de la liste des références importées, cliquez sur le bouton **Check duplicates** pour voir les références qui ont été retirées.



- 4. Les références repérées comme doublon par Covidence sont regroupées en duo. La référence de gauche est ajoutée à votre liste de références du premier tri (par titre et résumé), tandis que la référence de droite est détectée comme un doublon et retirée de la liste de références à trier.
- 5. Si vous repérez une référence supprimée par erreur, vous pouvez cliquer sur le bouton **Not a duplicate**, et la référence sera remise dans votre liste de premier tri.



Quoi faire s'il y a encore des doublons dans ma liste de références à trier?

Covidence utilise une méthode de déduplication rigoureuse, ce qui évite de supprimer des doublons par mégarde. Cependant, il ne détecte parfois pas tous les doublons.

À l'étape du premier tri (titre et résumé) ou du deuxième tri (texte intégral), il est possible d'identifier manuellement une référence comme un doublon. Vous devez cliquer sur le bouton **Duplicate** situé sous la référence.



Cette action va automatiquement:

- Enlever la référence de la liste de tri;
- Inscrire la référence comme un doublon dans le diagramme de PRISMA;
- Indiquer le nom de la personne qui a marqué manuellement la référence comme un doublon;
- Exclure la référence du rapport de fiabilité entre les réviseurs (*Inter-Rater Reliability report*), si un vote avait déjà été émis sur la référence.

Si vous identifiez par mégarde une référence comme un doublon, vous pouvez cliquer immédiatement sur le bouton **Undo** pour annuler l'action. Sinon, vous pouvez ultérieurement consulter l'onglet **Manually marked duplicates** sur la page *Duplicates* et cliquez sur le bouton **Not a duplicate** de la référence.

